

**OBJECTIFS DE BASE  
DU CADRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE VISANT LE NORD**

**OBJECTIFS DE BASE**

**Développement durable**

Utilisation durable des ressources renouvelables  
 Utilisation durable des ressources non renouvelables  
 Diversification de l'économie du Nord et des débouchés accessibles aux populations du Nord  
 Expansion du commerce circumpolaire  
 Santé et bien-être des enfants et des jeunes de l'Arctique  
 Consolidation des éléments constitutifs du développement durable

**Protection de l'environnement**

Détection rapide des principales menaces pesant sur l'environnement arctique canadien  
 Adoption de mesures efficaces face au changement climatique mondial  
 Réduction du transport sur de longues distances de polluants atmosphériques dans l'Arctique  
 Protection de l'environnement marin arctique  
 Conservation de la flore et de la faune arctiques  
 Gestion et élimination efficaces des déchets  
 Capacité d'intervention en urgences environnementales

**Renouveau social et culturel**

Offre de soins de santé de qualité aux résidents du Nord canadien  
 Offre de logements adéquats aux résidents du Nord canadien  
 Offre d'une éducation de qualité aux résidents du Nord canadien  
 Allègement des problèmes sociaux des communautés  
 Protection et encouragement des cultures du Nord

**Saine gestion des affaires publiques et développement démocratique  
dans les régions circumpolaires .**

Solide engagement des pays circumpolaires envers le développement d'institutions axées sur la coopération dans l'Arctique  
 Une voix autochtone forte au chapitre des décisions internationales intéressant l'Arctique  
 Renforcement des droits de la personne et de l'autodétermination des peuples autochtones du Nord  
 Rationalisation et renforcement de la coopération scientifique au service de l'Arctique  
 Compréhension et promotion des intérêts de l'Arctique à l'extérieur de la région  
 Participation accrue des parlementaires à la formulation des politiques circumpolaires